



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Acquérir une compétence professionnelle dans le domaine de la sécurité électrique et intégrer les mesures d'urgence en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

- Identifier les domaines électriques et définir les grandeurs électriques
- Réagir en cas d'incendie dans une installation électrique, savoir faire face à une victime électrocutée ou électrisée
- Reconnaître les missions correspondant à l'habilitation indice 0 exécutant ou chargé de chantier
- Se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Repérer les matériels nécessaires à la suppression ou isolation du danger
- Appliquer en sécurité des opérations d'ordre non-électrique dans un environnement à risque électrique



CONTENU DE LA FORMATION

Module 1

Définition relative aux opérations - L'habilitation, les principes et symboles - Réglementation autour de l'habilitation

Module 2

Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations - Les symboles normalisés - Domaine de tension, limites et reconnaissance des matériels

1

Module 3

L'autorisation de travail - Attestation de mise hors tension - Certificat pour tiers et avis de fin de travail

Module 4

Règles élémentaires de sécurité - Effets du courant électrique sur le corps humain - Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques - Savoir comment réagir en cas d'accident à proximité d'installations électriques - Savoir comment réagir face à une victime électrocutée ou électrisée

Module 5

Identifier les moyens de prévention et protection contre les risques électrique - Zones d'environnement et leurs limites - Protection collective : les mesures, les équipements et la signalisations - Équipements de protection individuelle

Module 6

Acteurs concernés par les travaux

Les partenaires de prévention

Habilitation indice 0 : Exécutants

Habilitation indice 0 : Chargé de chantier

- Pour les chargés de chantier : 0,5 j de mise en pratique supplémentaire sur site client (A défaut : en centre de formation)
- (Pour les habilitations en domaine de tension HTB la mise en pratique est obligatoire pour tous, sur 0,5 j dans un environnement HTB.)



PUBLIC

Acquérir une compétence professionnelle dans le domaine de la sécurité électrique et intégrer les mesures d'urgence en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.



PRÉ-REQUIS

Aucun



DURÉE

Durée : de 7 heures, si chargé de chantier 10,5 heures (soit 3,5 heures supplémentaires)

Horaires : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00. Horaires modulables pour les formations INTRA.

Réalisation d'une session par mois.

Groupe de 4 à 12 stagiaires.



LIEU

Sites techniques FC PRO

Ou sur "site client".



TARIF

Réalisation d'un devis selon la grille tarifaire FC PRO en vigueur.



PEDAGOGIE : OUTILS ET MOYENS

Méthode pédagogiques

L'itinéraire pédagogique est articulé autour d'un apport de connaissances théoriques, et d'exercices pratiques.

Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard. Armoires électriques.

Moyens humains

Formateur qualifié, professionnel de l'habilitation électrique.



EVALUATION

Les épreuves théoriques et pratiques sont réalisées en fin de formation en vue de la délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation.

La délivrance de cette attestation permet à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation électrique au salarié sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

2



PROCESSUS D'INSCRIPTION

Quel que soit le mode de financement de votre formation, veuillez contacter notre Responsable de formation par téléphone 02.28.13.00.93 ou par mail formation@fpro.fr. Nous vous adresserons un devis et le contenu de formation. Après accord de votre part, la convention de formation vous sera adressée.



FINANCEMENT ET PRISE EN CHARGE

Nous sommes certifiés depuis novembre 2020 selon le référentiel national sur la qualité des actions concourants au développement des compétences mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail. Nos actions de formation sont ainsi éligibles aux financements OPCO et / ou de votre compte personnel de formation.



CONTACT ET ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout renseignements voici nos coordonnées : 02.28.13.00.93 ou par mail formation@fcpro.fr

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter Mathilde CHABLE, référente handicap au 07.67.55.68.39.